



Site Internet du Comité Départemental de Meurthe-et-Moselle de la Fédération française de cyclotourisme



www.codep54-ffct.org

A noter : cette randonnée permanente compte pour le challenge « A travers les Parcs ». Elle traverse à deux reprises le Parc Naturel Régional de Lorraine. Le pointage se fait à la Maison du Parc située à Pont-à-Mousson au sein de l'Abbaye des Prémontrés : Logis Abbatial - Rue du quai - 54700 Pont-à-Mousson



◀ Médaille souvenir peinte à la main contre 5 € lors du retour de la carte de route.

Règlement

Le Comité Départemental de Meurthe et Moselle de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) organise, contrôle et homologue la Randonnée Permanente dénommée « **Le Tour de Meurthe-et-Moselle** » (label national N°336/18).

Cette organisation est ouverte à tous les cyclotouristes, licenciés ou non, régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette. Les participants non licenciés FFCT sont assurés au minimum en responsabilité civile par l'organisateur. Les participants doivent se déplacer dans le respect du code de la route, de la nature et de son environnement.

Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.

Le départ peut être pris de l'un quelconque des points de contrôle, au choix du participant. Chaque contrôle est validé par l'apposition d'un timbre humide sur la carte de route ou par une photo représentant le panneau du point de contrôle avec la bicyclette.

Cette carte de route sera renvoyée au responsable à l'issue de la randonnée et retournée après homologation (*une médaille souvenir numérotée facultative peut être expédiée lors du retour de l'homologation pour la somme de 5 €*).

Le parcours, sans limite de temps ni sens imposé, peut être réalisé en une ou plusieurs fois avec la condition de tamponner les différents points de contrôle figurant sur la carte de route.

INSCRIPTIONS

- Licenciés FFCT (+ de 18 ans) : 4 €
- Licenciés FFCT (- de 18 ans) : Gratuit
- Non licenciés (+ de 18 ans) : 6 €
- Non licenciés (- de 18 ans) : 2 €

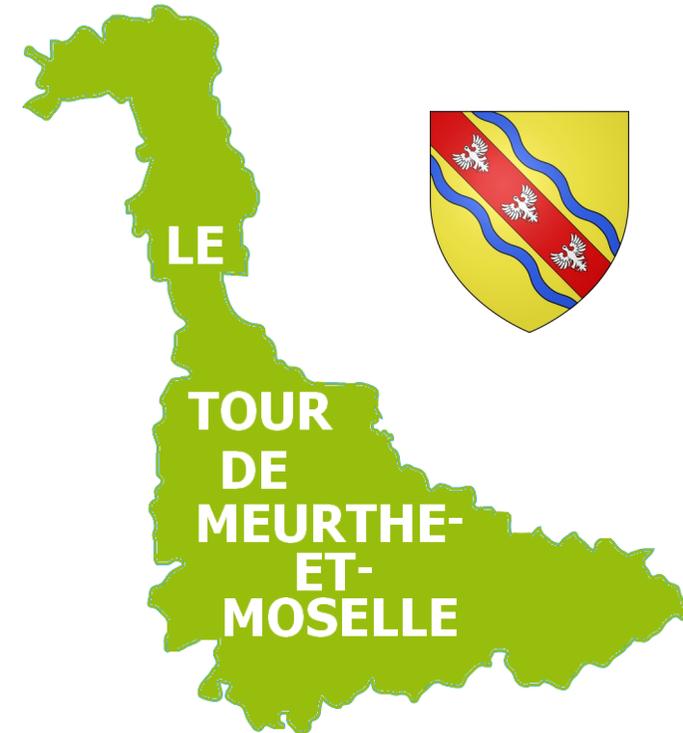
A régler par chèque à l'ordre de « CODEP 54 FFCT » accompagné d'une enveloppe timbrée à l'adresse du participant.

Sous quinzaine de la réception de l'inscription, le participant recevra l'itinéraire détaillé et renseigné sur les curiosités et aspects pratiques (hôtels, restaurants, campings, vélocistes,).



Randonnée Permanente

Label National N°336/18



590 kilomètres
Dénivelée positive : 5728 mètres

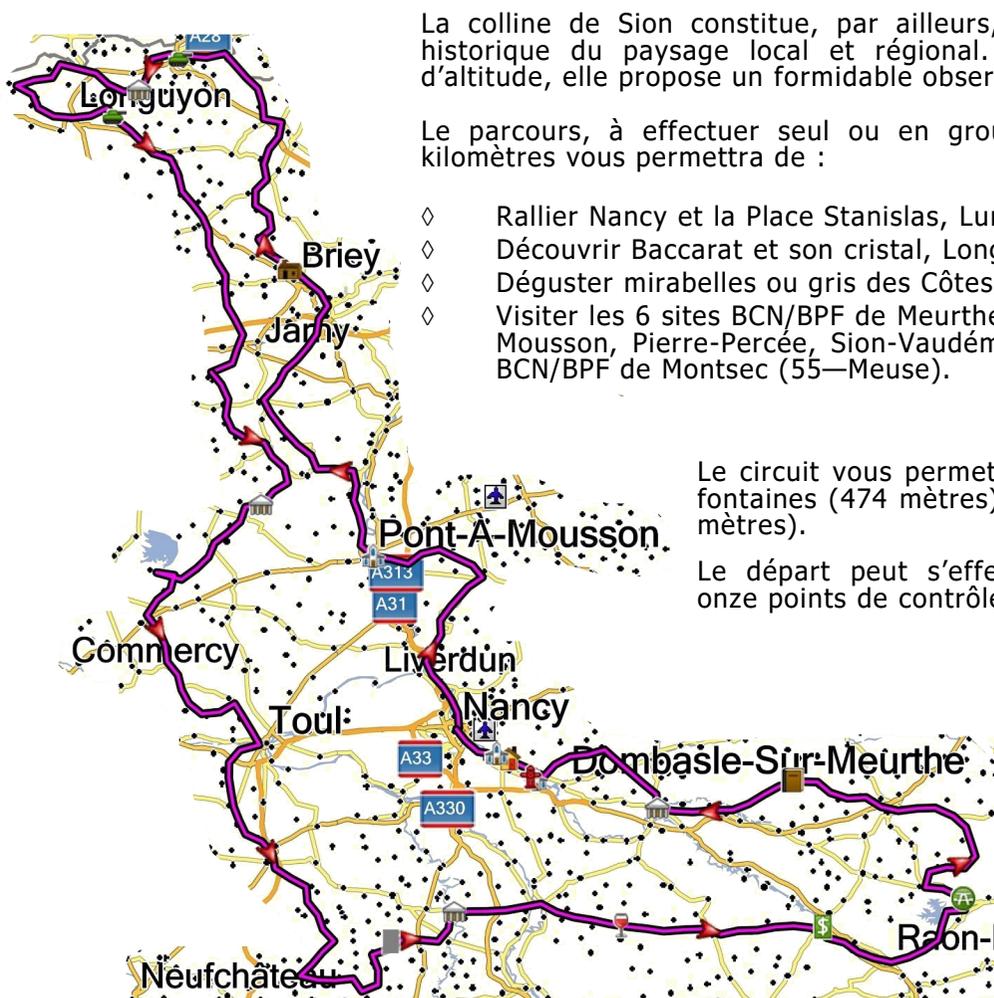
À vélo tout est plus beau !

Le Comité Départemental de Meurthe-et-Moselle de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) vous invite à découvrir « Le Tour de Meurthe-et-Moselle ».

Créé en 1871 à partir des territoires de la Meurthe et de la Moselle puis modifié par les guerres franco-allemandes, le département de Meurthe-et-Moselle, situé au centre de la Lorraine, a une forme inhabituelle parfois comparée à celle d'une oie.

Ses dimensions sont de 130 kilomètres du nord au sud, et de 7 et 103 kilomètres d'est en ouest. Une autre particularité du découpage de ce département est le fait qu'une de ses communes, Othe, est enclavée dans le département voisin de la Meuse.

Le département doit son nom aux deux principaux cours d'eau qui le traverse : la Moselle et la Meurthe. Son relief, modelé par les vastes plaines que ces cours d'eau ont creusé dans le plateau lorrain, cède sa place au massif des Vosges dans la partie sud-est.



La colline de Sion constitue, par ailleurs, un élément emblématique et historique du paysage local et régional. Du haut de ses 500 mètres d'altitude, elle propose un formidable observatoire du paysage.

Le parcours, à effectuer seul ou en groupe, sur une distance de 590 kilomètres vous permettra de :

- ◇ Rallier Nancy et la Place Stanislas, Lunéville et son château
- ◇ Découvrir Baccarat et son cristal, Longwy et ses faïences
- ◇ Déguster mirabelles ou gris des Côtes de Toul
- ◇ Visiter les 6 sites BCN/BPF de Meurthe-et-Moselle : Longuyon, Nancy, Mousson, Pierre-Percée, Sion-Vaudémont et Toul (En option, le site BCN/BPF de Montsec (55—Meuse).

Le circuit vous permettra aussi de gravir le col des 3 fontaines (474 mètres) et le col de la Chapellote (446 mètres).

Le départ peut s'effectuer de l'un quelconque des onze points de contrôle, au choix du participant :

- ◇ Nancy,
- ◇ Pont-à-Mousson,
- ◇ Briey,
- ◇ Longwy
- ◇ Longuyon,
- ◇ Thiaucourt-Regniéville,
- ◇ Toul,
- ◇ Sion,
- ◇ Pierre-Percée,
- ◇ Cirey-sur-Vezouze,
- ◇ Lunéville.

Bulletin d'inscription
Randonnée permanente
Le Tour de Meurthe-et-Moselle

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Adresse mail :

Licencié(e) FFCT Non licencié(e) FFCT

Pour les licenciés FFCT

N° de licence FFCT :

N° du club :

Nom du club :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter dans son intégralité.

Date :
Signature :

Ci-joint chèque d'un montant de € à l'ordre du « CODEP 54 FFCT » accompagné d'une enveloppe timbrée à mon adresse, le tout envoyé à l'adresse suivante :

Comité Départemental de Cyclotourisme
Cyril VILLEMEN
402 avenue du Maréchal Joffre • Bât. I • Ent.1
54200 ECROUVES
06.15.20.28.31
departement54-presidence@ffvelo.fr